

ATTENTION

Le dossier de consultation ne contient pas les pièces techniques (CCTP, annexes ainsi que les plans).

Ces éléments seront remis aux entreprises après réception de leur formulaire de confidentialité sur la plateforme de dématérialisation (cf. art. 3 RC)

Cordialement

Kevin COSSON

Chargé de Commande Publique DOPEA